

Conseil municipal & délibérations
Séance du 20 juillet 2015

Excusés : Françoise GILIBERT, Céline RAGOT et Anne-Marie LEMAIRE

Le conseil municipal s'est réuni ce lundi 20 juillet 2015 sous la présidence de Marie-Chantal JOLLAND, maire, et a débattu des sujets suivants :

1 – Projet de commune nouvelle

Suite à la décision commune entre Dionay et St Antoine l'Abbaye de créer une commune nouvelle à compter du 1^{er} janvier 2016, il est convenu qu'une réunion aura lieu à la Préfecture très prochainement afin de voir l'avancement du dossier et de permettre à la Préfecture de prendre un arrêté préfectoral avant la mise en place de la commune nouvelle.

Il est décidé à l'unanimité du Conseil Municipal, tout comme la commune de Dionay, de conserver l'ensemble des membres du conseil municipal durant toute la durée du mandat soit jusqu'en 2020.

2 – Accessibilité aux bâtiments publics

Suite aux travaux de mise en conformité de l'accessibilité aux bâtiments publics à mettre en place sur 9 ans, une étude des travaux à faire en priorité doit être faite afin d'établir un calendrier avant le 27/09/2015.

Pour ce faire 2 entreprises ont été consultées : -

- Qualiconsult
- Dpro Sud Grésivaudan

Au vu des 2 propositions de prix, le Conseil Municipal décide d'accepter à l'unanimité l'entreprise Dpro pour réaliser cette étude, et une visite des bâtiments publics du village est déjà programmée.

3- Attribution du marché voirie 2015

Suite au marché pour les travaux de voirie 2015, 6 entreprises ont répondu à l'appel d'offre.

Au vu des conditions exigées par l'appel d'offre, et après étude des candidatures, le conseil municipal décide de valider la proposition de l'entreprise CHAMBARD.

4 - Informations diverses :

- Dossier CHAMOUMA :

La conciliation avec Mr CHAMOUMA qui a eu lieu devant le Conseil de l'Ordre des Médecins le 16/07/2015, a abouti à un Procès-Verbal de non conciliation.

De ce fait la plainte doit être transmise au conseil régional de l'ordre à Lyon, et il est décidé de poursuivre les procédures d'expulsion concernant le bail professionnel et le bail d'habitation.

Au vu de tous ces éléments, le conseil municipal décide à l'unanimité de donner son accord pour la poursuite de la procédure d'expulsion du Dr CHAMOUMA.

- Point travaux :

- Les travaux du parvis de l'église sont terminés et l'inauguration devrait avoir lieu le 19 septembre prochain
- Le remplacement des fenêtres à l'école des Tilleuls touche à sa fin et devrait être définitivement terminé au plus tard aux vacances d'octobre.
- Une intervention sur les toilettes publics place de l'église est programmée très prochainement.

Information :

Le Secrétariat de mairie sera fermé les mercredis en Juillet et Août.

Le prochain conseil municipal aura lieu le lundi 07 septembre 2015 à 20.00 à la zone technique.
